

# éditorial

**La qualité de service aux usagers** est une priorité pour Voies navigables de France. Atteindre cet objectif nécessite la prise en compte de multiples facteurs, au premier rang desquels l'entretien et la modernisation de l'infrastructure bien évidemment, mais tout autant l'exploitation. D'ores et déjà, un programme ambitieux est engagé, associant le développement des nouvelles technologies, l'automatisation des ouvrages de navigation et l'adaptation des méthodes de travail. Ces démarches conjuguées ont l'ambition de satisfaire au plus près aux besoins exprimés par les usagers.

Dans ce contexte, et afin de faciliter vos déplacements sur l'ensemble du réseau, Voies navigables de France met à votre disposition tous les horaires de navigation sur la totalité des voies gérées par l'établissement. Les agents présents sur le réseau vous assistent au quotidien et vous accompagnent tout au long de votre voyage. **Comptez sur eux, bienvenue sur le réseau.**



# mode d'emploi

**Vous trouverez ci-après les numéros de téléphone** des services à appeler pour indiquer vos heures prévisibles de passage aux écluses exploitées en navigation programmée ou à la demande, ainsi que les **horaires d'ouverture** par bassins, puis par voies.

Ces horaires précisent :

- la voie sur laquelle ils sont pratiqués,
- les écluses principales concernées,
- les numéros de page où sont indiqués les horaires des ouvrages situés en amont ou en aval de la section concernée,
- les plages d'ouverture et de fermeture de chaque ouvrage,
- le mode de fonctionnement des écluses.



**Navigation libre :** vous n'avez pas à annoncer votre arrivée aux ouvrages.



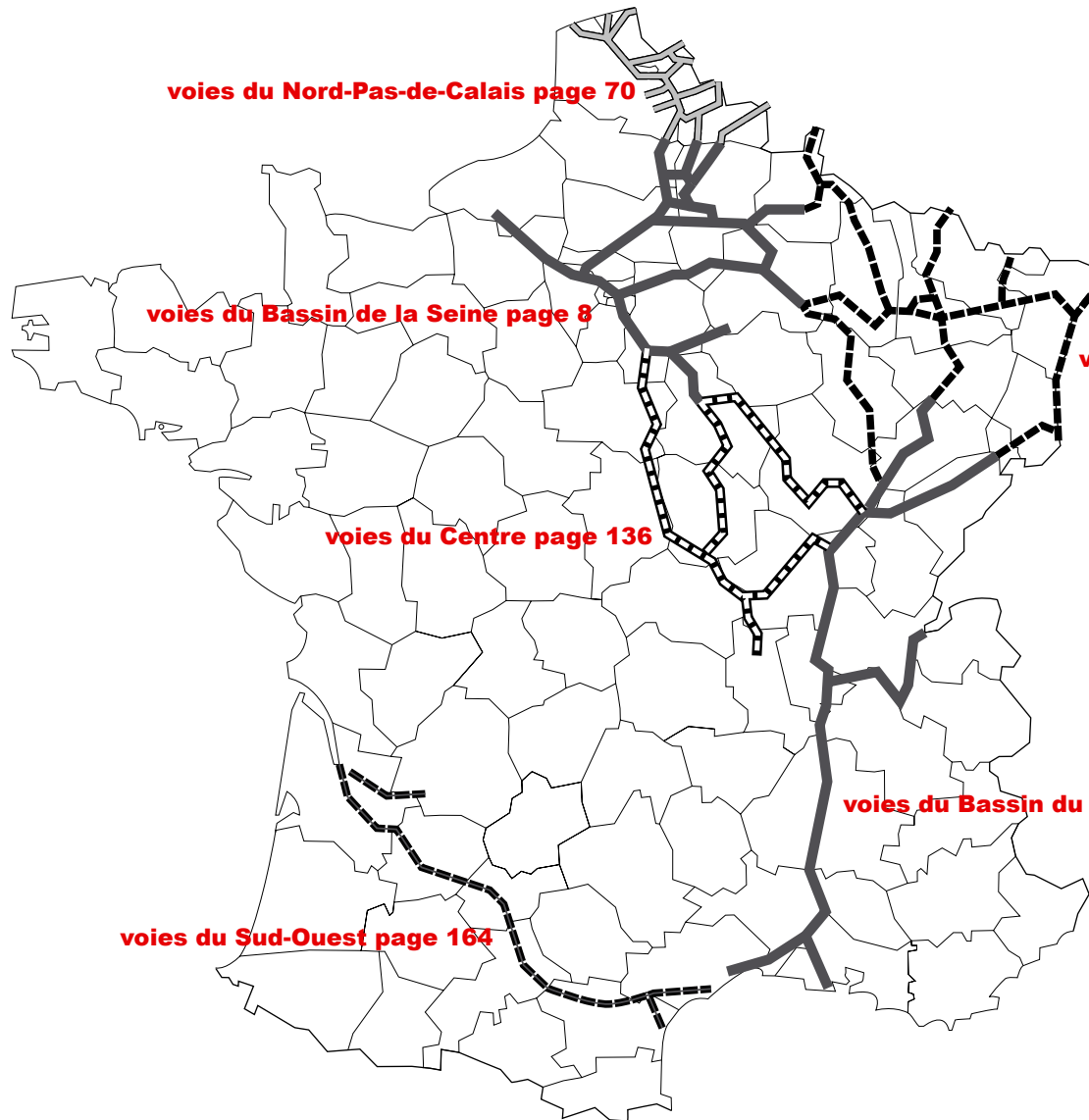
**Navigation programmée ou navigation à la demande :** vous devez prévenir le service de votre heure prévisible d'arrivée à l'écluse en tenant compte des modalités précisées sur la page de l'écluse concernée (préavis nécessaire et numéro de téléphone).  
Le passage des écluses est gratuit.



**Service spécial d'éclusage :** les modalités sont identiques à celles de la navigation programmée mais le passage des écluses est payant et fera l'objet d'une facturation.



**Fermeture d'ouvrage :** pendant ces plages horaires, les écluses sont fermées à tous les usagers sauf aux services de secours.



**voies du Nord-Pas-de-Calais page 70**

**voies du Bassin de la Seine page 8**

**voies du Centre page 136**

**voies du Sud-Ouest page 164**

**voies de l'Est page 90**

**voies du Bassin du Rhône et de la Saône page 152**

<b>éditorial</b>	<b>1</b>
<b>mode d'emploi</b>	<b>2</b>
<b>contacts</b>	<b>4</b>
<b>liste des écluses</b>	<b>172</b>

**contacts** pour la navigation programmée, la navigation à la demande et les modes d'exploitation associés

UN NUMERO A RETENIR POUR JOINDRE VNF :

**0 800 863 000**